

# Twitter interdit la fourchette de Traoré et l'étoile de David des Juifs... demain la croix chrétienne !

écrit par Pikachu | 28 juillet 2020



« Après le samedi, le dimanche », cette phrase célèbre chez les Arabes du moyen-orient, signifie qu'après s'être occupés des juifs (dont le jour chômé est le samedi, jour du shabbat), les musulmans s'occuperont des chrétiens (dont le jour chômé est le dimanche, jour du Seigneur).

Les églises et les cathédrales sont aujourd'hui incendiées en France. Dans les années 2000 avec la complicité du ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, c'étaient les synagogues qui brûlaient régulièrement (« accidents » à répétition, identique aux vagues de crimes commis par des « déséquilibrés »).

Bref, Juifs et chrétiens, mais aussi agnostiques ou athées, nous sommes tous dans le même bateau, je crois que c'est aujourd'hui clair pour tout le monde.

Sauf que...

Malheureusement, les Juifs ont toujours une petite longueur d'avance dans ce jeu. C'est pourquoi, il me semble bon de signaler cette info qui peut servir à prédire les prochaines vagues de censure antichrétienne :

« Images haineuses » : Twitter interdit aux utilisateurs juifs de publier l'étoile de David

**Selon un groupe britannique de surveillance de l'antisémitisme, Twitter a estimé que le symbole juif traditionnel était «des images haineuses» et verrouille les comptes de ceux qui les publient.**

La Campagne contre l'antisémitisme (CAA) a annoncé lundi que Twitter «a considéré l'étoile de David, symbole du judaïsme et de la fierté juive, comme une« image haineuse », et verrouille les comptes des utilisateurs qui les affichent.

Selon la CAA, plusieurs utilisateurs de Twitter ont contacté l'organisation de surveillance basée au Royaume-Uni au cours des derniers jours pour se plaindre du verrouillage de leurs comptes, le géant des médias sociaux fournissant l'explication suivante: *«Nous avons déterminé que ce compte enfreignait les règles de Twitter. Spécifiquement pour: enfreindre nos règles contre la publication d'images haineuses. Vous ne pouvez pas utiliser d'images ou de symboles haineux dans votre image de profil ou votre en-tête de profil. En conséquence, nous avons verrouillé votre compte. »*

La CAA a ajouté que Twitter avait déclaré aux utilisateurs que la suppression des «images haineuses», dans ce cas, l'étoile de David, conduirait au rétablissement de leurs comptes.

Le directeur des enquêtes et de l'application de la loi de la CAA, Stephen Silverman, a déclaré: *«Il est assez déplorable que Twitter n'agisse systématiquement pas contre l'antisémitisme sur sa plateforme, mais maintenant il prend*

*des mesures contre les juifs pour le simple crime de montrer leur Étoile de David. Il ne manque jamais d'étonner à quel point Twitter est prêt à descendre. »*

Parmi les étoiles de David des comptes verrouillés se trouvaient des rendus d'étoiles bleues et blanches, en plus d'étoiles jaunes rappelant les insignes que les Juifs étaient contraints de porter par les nazis.

Silverman a poursuivi: *«Très souvent, les entreprises de médias sociaux prétendent ne pas disposer des ressources nécessaires pour lutter contre la haine sur leurs plateformes, mais Twitter a démenti cette affirmation en démontrant qu'elle dispose des ressources, mais choisit de cibler le symbole bénin d'une victime. minorité au lieu des innombrables racistes qui utilisent sa plateforme en toute impunité.*

*La déclaration de la CAA a également affirmé que Twitter plus tôt cette année avait été «obligé de s'excuser d'avoir permis que les publicités soient micro-ciblées sur les néonazis et autres bigots».*

Silverman a conclu: *«Twitter doit immédiatement restaurer ces comptes, présenter des excuses aux propriétaires et s'engager enfin à prendre des mesures énergiques contre les antisémites qu'il active depuis si longtemps.»*

© Catherine Haddad – Europe Israël News

<https://www.europe-israel.org/2020/07/images-haineuses-twitter-interdit-aux-utilisateurs-juifs-de-publier-letoile-de-david/>

Twitter supprime désormais les tweets affichant des étoiles de David : crime de haine.

On peut donc supposer que d'ici quelques années, les images

de croix bénéficieront du même traitement.